

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Copie de documents (acte de vente, donation, règlement de copropriété...) enregistrés après le 1er janvier 1956 (Formulaire 11187*05)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 11187*05](#)

Permet à tout usager de demander des copies de documents (par exemple, la copie d'un acte de vente) pour une formalité effectuée à partir du 1^{er} janvier 1956.

À adresser en 2 exemplaires au service de la publicité foncière et de l'enregistrement.

Copie payante.

